

## Rapport financier 2023

### Analyse du budget réalisé en 2023 :

**Les charges réalisées** sont de 240 597 euros donc inférieures au prévisionnel de 10 103 euros. L'écart provient principalement des frais de personnel que nous avons un peu surévalués.

Parmi les postes de dépenses importants, les prestations de service sont conformes au prévisionnel. Ces prestations recouvrent principalement des frais d'édition (livret des sorties, plaquette sur les oiseaux des jarins). La sous traitance site concerne principalement la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu.

Les charges de personnel sont inférieures au prévisionnel. L'évolution du point d'indice n'est connue qu'en cours d'année. Elles représentent plus de 50% de nos charges. L'équipe comptait 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Jean-Marc, à quart temps, chargé de divers suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps, et Alexandre, chargé de missions scientifiques à plein temps. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires dont quatre pour lesquels une gratification a été versée. Plusieurs stagiaires sont également accueillis chaque année dans le cadre de stages de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observation de 3eme jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

Les amortissements sont en augmentation par rapport à 2022 du fait de la poursuite du renouvellement du parc informatique. Le serveur à notamment été remplacé en 2023. Nous avons aussi immobilisé une partie des frais de transfert de la base de données naturaliste.

Nous avons également comptabilisé une provision afin d'anticiper les indemnités de départ en retraite que nous devons verser conformément à la convention collective (cf. Bilan - Passif).

**Les produits réalisés** de 259 047 euros sont supérieurs aux prévisions de 8 348 euros. L'écart provient principalement :

- des suivis de sites : nous ne disposions pas de tous les bons de commande ;
- des produits financiers, du fait de la hausse des taux d'intérêts.

Les prestations de service correspondent à des travaux relatifs au plan de gestion du castor financé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD), aux inventaires confiés à l'association dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur les 20 communes de son territoire les moins connues d'un point de vue naturaliste, également porté par la CCBD, ainsi qu'à des actions d'assistance technique financées par la CCBD.

Les principaux financements correspondent à des subventions d'objectifs. Ces subventions correspondent à des travaux identifiés :

- ✓ La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et le cas échéant d'investissement de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site. Le versement interviendra en 2024 sur présentation d'un dossier justifiant des actions et travaux réalisés conformément au plan de gestion. Les prestations sont réalisées en interne ou sous traitées : surveillance du site, entretien des équipements, gestion des milieux, suivis scientifiques réguliers... ainsi que des actions spécifiques (notamment une étude sur les orthoptères et la réalisation de la bathymétrie du plan d'eau de la Fulye en 2023).

- ✓ Le Conseil départemental nous a accordé, dans le cadre de son appel à projets « Biodiversité », des subventions pour plusieurs actions pour un total de 45 100 euros en 2023. Les actions réalisées sont détaillées ci-après (compte 741).
- ✓ Les communautés de communes du territoire de notre association, les Balcons du Dauphiné et les Vals du Dauphiné, ont continué à soutenir nos actions.

Ces conventions précisent la nature des actions cofinancées par les communautés de communes, telles que les actions de veille écologique ou des actions visant à la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

Par ailleurs des financements privés dans le cadre du mécénat d'entreprise se sont poursuivis en 2023 par la société VICAT pour la poursuite du programme Roselière.

L'intégralité des données naturalistes récoltées par l'association tant à travers les activités bénévoles que les travaux pour lesquels nous obtenons des financements sont transmises à nos partenaires et mises à disposition gratuitement.

### **Résultat excédentaire : 18 451 euros**

Nous réalisons un résultat excédentaire qui permettra de renforcer notre fonds associatif. Ce résultat résulte notamment de la participation à différents projets qui s'intègrent dans notre projet associatif et qui bénéficient de financements sollicités par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné (fond vert pour le plan de gestion sur le castor, appel à projet ABC de l'Office Français de la Biodiversité ), avec un investissement important de l'équipe bénévole et salariée.

**Encore merci à toute l'équipe de Lo Parvi pour son investissement et son excellent travail.**

### **Trésorerie au 31 décembre :**

Trésorerie	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total	161 933	169 351	153 255	167 327	200 766	205 972

Au 30/12/2023, la trésorerie est en légère augmentation. Les amortissements et provisions n'impactent pas la trésorerie de l'exercice considéré. La trésorerie représente environ 10 mois de dépenses.

## **BILAN - ACTIF :**

En 2020 nous avons effectué plusieurs investissements pour le local :

- réseau électrique et informatique ;
- installation de deux éviers et meuble de cuisine pour les salariés ;
- remplacement d'une partie du matériel informatique des salariés devenu obsolète ;
- remplacement d'un éco-compteur pour la RNR de l'étang de Mépieu.

En 2021, nous avons continué à remplacer le matériel informatique des salariés devenu obsolète.

En 2022, nous avons dû remplacer le vidéo projecteur. Nous avons également refondu le site internet avec un changement de prestataire.

En 2023, nous avons terminé le renouvellement des ordinateurs des salariés, procédé au remplacement du serveur qui dysfonctionnait. Les frais de transfert de notre base de données naturaliste ont également été portés en immobilisations.

*4687 Produits à recevoir* : cela correspond aux subventions d'objectifs à recevoir, soit la totalité de la subvention du Conseil régional pour la gestion de la RNR des étangs de Mépieu, le solde des subventions du conseil départemental et de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, qui seront versés après l'assemblée générale et la transmission des pièces justificatives demandées par chacune des collectivités.

## **BILAN - PASSIF :**

Le résultat positif est imputé dans le compte « fonds propres ». Les fonds propres enregistrent l'excédent ou le déficit des exercices. Ce compte totalise donc les résultats antérieurs et présente un solde de 261 842 euros au 31/12/2023.

Figure également dans le compte 153200 le total des provisions pour indemnité de départ en retraite comptabilisées au 31/12/2023.

Lors du départ en retraite de nos salariés, l'association devra procéder aux versements d'indemnités de départ en retraite dans les conditions fixées par la convention collective que nous appliquons. Elle prévoit qu'en cas de départ à la retraite le salarié perçoit une indemnité de départ à la retraite égale à l'indemnité de licenciement pour motif personnel telle que définie à l'article 4.4.3.2 de la convention, et calculée dans les mêmes conditions. Il percevra donc une indemnité égale à un quart de mois de salaire par année de présence dans l'entreprise, portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

L'association dispose de la trésorerie nécessaire au versement de ces indemnités. Il est recommandé de comptabiliser une provision dès l'entrée du salarié afin d'étaler la charge.

La provision est calculée selon la méthode préconisée par l'autorité des normes comptables. Le calcul assez complexe est réalisé par notre expert comptable sur un logiciel à partir des données salariales.

*43 et 44 Personnel et organismes sociaux* : toutes les charges de personnel et toutes les charges patronales dues ont été réglées début 2023.

## Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel est en légère augmentation. Les produits sont stables mais les charges devraient augmenter.

	2019	2020	2021	2022	2023	BP 2024
Produits	222 701	231 644	220 146	221 942	259 048	270 300
Charges	212 126	223 669	208 415	217 876	240 597	270 300
Résultat	10 575	7 975	11 731	4 066	18 451	/

### S'agissant des charges :

Le poste le plus important reste les frais de personnel. Il n'y a pas d'évolution particulière prévue en 2024. Le budget prévisionnel tient compte de l'augmentation des primes d'ancienneté et anticipe une augmentation du point d'indice en cours d'année.

Nous prévoyons d'accueillir 2 stagiaires en 2024 pour des stages de 2 et 6 mois, des gratifications sont donc prévues.

Les amortissements sont en baisse.

L'évolution des frais fixes ne devrait pas être significative.

Les « prestations de services » correspondent principalement à l'édition du « sortir » et l'édition de la plaquette sur les arbustes (envoyée à l'impression en fin d'année 2023), de la plaquette sur les coccinelles ainsi que la réédition de la plaquette sur les oiseaux des jardins (avec de nouvelles photographies).

Le poste de « sous traitance sites » est lié à des produits (études et travaux prévus dans le cadre de la gestion de la RNR de Mépieu). Le poste est en augmentation en 2024 car des travaux importants d'investissement sont prévus : réfection des digues du marais du Marterin et de la tourbière de l'Ambossu.

### S'agissant des produits :

La gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu est cofinancée par la Région et par Vicat. Nous avons budgété ce qui était prévu au nouveau plan de gestion et dans la convention. La subvention régionale pour l'année 2024 a été votée en février 2024.

Pour ce qui concerne le Conseil départemental, nous avons répondu à l'appel à projets qui a été mis en place pour 2024 et sollicité un cofinancement pour plusieurs projets. Le montant indiqué au BP correspond au montant total sollicité.

Le partenariat se poursuit avec les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné qui ont renouvelé les conventions pluriannuelles en 2021. Le montant annuel des subventions est voté annuellement, les sommes prévisionnelles sont fixées en fonction des années antérieures.

Les prestations de service prévues concernent des travaux financés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Il s'agit d'une part d'assistance technique, d'autre part de la participation à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur plusieurs communes.

Le poste relatif au suivi de sites correspond pour partie au financement de Vicat pour la RNR des étangs de Mépieu, pour le reste à divers suivis sur des ENS locaux.

Le partenariat effectué dans le cadre du mécénat d'entreprises privées avec Vicat est reconduit.

Enfin, nous solliciterons des sponsors pour l'édition des plaquettes sur les arbustes et sur les coccinelles.

## COMMENTAIRES détaillés par compte de PRODUITS – Réalisé et prévisionnel

**BR : Budget Réalisé      BP : Budget Prévisionnel**

7013 Vente de publications : Correspond aux ventes d'ouvrages (plaquettes papillons, batraciens, reptiles, livre de géologie...).

BR : réel supérieur au BP.

BP : reprise du BP 2023. Montant irréguliers.

7060 Études prestations de services :

Cela correspond :

- à des actions réalisées pour la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, qui fait appel à l'association pour divers dossiers en cours (Natura 2000, Plan Agro-Environnemental et Climatique, aménagements du territoire, rivières, etc.). Ces actions ponctuelles sont comptabilisées au compte 706. Elles présentent un caractère récurrent et figurent tant au BR (7150€) qu'au BP (pour 6600€), selon l'estimation des commandes.

- à des actions relatives au plan de gestion du castor porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (en 2023 et commande prévisionnelle en 2024)

- à des inventaires financés dans le cadre de l'ABC biodiversité. En effet, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, lauréate de l'appel à projet « ABC » en 2022, a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans (2022-2024) pour réaliser l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de 20 communes. Lo Parvi a été missionné dans ce cadre pour travailler sur plusieurs groupes (oiseaux diurnes, rapaces nocturnes, reptiles) en 2023 (20900€) et en 2024 (prévisionnel de 22 000€).

7061 Suivi et gestion de sites :

Ce poste concerne le suivi scientifique de divers ENS locaux (Dizimieu, Montcarra, Charette, Siccieu-St Julien et Carisieu, Choeau, Villemoirieu, St Romain de Jalionas, Optevoz, St Sorlin de Morestel, St Baudille-de-la Tour, Trept, La Balme les Grottes, Hières-sur-Amby, Panossas, Vignieu...) et une partie de la gestion de la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu (pour les 30 % financés par Vicat).

BR 2023 : Le réel est proche du BP2023. Nous disposons de la plupart des commandes lors de la rédaction du BP.

BP 2024 : commandes prévisionnelles de l'ordre de 76 650€.

7065 Éducation à l'environnement : L'association poursuit son travail d'éducation à l'environnement auprès de divers publics dans d'autres cadres que l'animation scolaire et maternelle.

707 Reventes en l'état :

Réalisé 2023 inférieur au BP. Sans incidence sur le résultat, le montant est équivalent dans les achats (compte 607) sous réserve de décalages annuels limités.

BP 2024 : Ajusté selon le réalisé des années antérieures.

740 Subventions de fonctionnement : Les communes de Creys-Mépieu et de Courtenay nous versent une subvention constante depuis plusieurs années. Nous les en remercions.

BP 2024 : reconduction du réel 2022 .

741 Subventions d'objectifs :

**Conseil régional** : concerne la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu hors actions de bénévolat. La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et le cas échéant d'investissement. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site (compte 7061). Les charges sous-traitées correspondantes figurent au compte 6041.

BR 2023 : nous n'avons pas reçu d'avance. Le montant accordé par la commission permanente de l'assemblée régionale a été porté en produits à recevoir. Le versement interviendra après présentation des justificatifs et approbation des comptes.

BP 2024 : le montant prévisionnel est établi en fonction des actions prévues dans le cadre du plan de gestion établi pour la période 2023-2032 : à partir du diagnostic écologique, une arborescence a été réalisée avec 3 enjeux de conservation (Marais, capacité d'accueil des étangs et mares de la biodiversité et enfin les prairies

et pelouses). Il découle de ces enjeux de conservation 37 objectifs opérationnels. Le plan de gestion a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel puis par le comité consultatif de la Réserve et enfin la Région. Il est entré en vigueur à partir de janvier 2023.

Sont notamment prévus en 2024 des travaux d'investissement : réfection des digues du marais du Marterin et de la tourbière de l'Ambossu.

Les subventions de fonctionnement et d'investissement prévues par le plan de gestion pour 2024 ont été accordées par la commission permanente de l'assemblée régionale en février 2024.

*Nous remercions la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Société Vicat et la commune de Creys-Mépieu pour leur soutien indispensable à la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu.*

#### **Conseil Départemental :**

Le Conseil départemental délivre des subventions dans le cadre d'un appel à projet annuel dénommé « soutien du Département de l'Isère en faveur de la diversité du vivant ».

**En 2023**, nous avons sollicité une participation à hauteur de 45 100 euros pour le financement de plusieurs projets :

- réalisation d'un diagnostic et élaboration d'une stratégie pour protéger les pelouses sableuses sur l'Isle Crémieu ;
- diverses actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics, jeunes adultes, grand public mais aussi élus ou entreprises (en lien avec les actions prévues dans le cadre du projet associatif « faire connaître ») ;
- édition d'une plaquette d'aide à l'identification des arbustes du Nord-Isère.

Le Conseil départemental nous a versé une avance. Le solde a été comptabilisé en produits à recevoir.

**Pour 2024**, nous sollicitons une participation à hauteur de 46 000 € pour le cofinancement de plusieurs projets :

- contribution, à l'échelle de l'Isle-Crémieu, à la modernisation de l'inventaire départemental des ZNIEFF
- poursuite des actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics ;
- édition d'une plaquette d'aide à l'identification des coccinelles du Nord-Isère.

*Nous espérons que le Conseil départemental poursuivra son partenariat à nos côtés et nous remercions nos élus départementaux pour leur soutien.*

#### **Communautés de Communes :**

Les conventions pluriannuelles avec les communautés de communes des Vals du Dauphiné et des Balcons du Dauphiné ont été renouvelées en 2021 et 2022 pour des durées respectives de 4 ans et 5 ans.

La subvention allouée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné concerne notamment les actions de veille écologique de l'association et les travaux visant à prendre en compte l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

La communauté de communes fait également appel à nous en fonction des dossiers en cours (Natura 2000, Plan Agro-Environnemental et Climatique, aménagements du territoire, rivières, ...). Ces actions sont comptabilisées au compte 706.

La subvention allouée par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné permet de financer les actions de préservation des milieux, de veille écologique, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et de connaissance et diffusion des données naturalistes.

BP 2024 : Le montant retenu est celui prévu par les conventions. Toutefois, il reste soumis à un vote annuel de chacune des collectivités.

Nous remercions à nouveau les élus communautaires pour leur confiance et leur soutien depuis de nombreuses années.

#### **7581 Adhésions :**

BR 2023 : réel supérieur au BP.

Il est précisé que les sommes complémentaires sont comptabilisées en dons. Le nombre d'adhérents est en augmentation. Nous remercions l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien.

BP 2024 : ajusté selon les réalisés antérieurs.

#### 7582 Mécénat entreprises :

La société Vicat s'est engagée de manière volontaire dans le suivi écologique de certaines de ses carrières. A ce titre, Lo Parvi a été sollicité pour participer à ces inventaires de la biodiversité dans la carrière dite d'Enieu (Bouvesse - Charette - Courtenay), selon un protocole standardisé national (programme Roselière). Ce protocole, validé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, a été mis en place au départ en région Île de France par une association de protection de l'environnement et vise à permettre à terme de comparer les sites de carrières entre eux et de voir l'impact sur la biodiversité pendant l'exploitation. Une convention de partenariat a été mise en place entre Vicat et Lo Parvi pour mener ensemble ce programme de suivi écologique.

Ce partenariat mis en place avec la société Vicat est reconduit pour 2024.

#### 7584 Produits autres activités :

Cela concerne :

- les recettes de la vente des cartes de pêche du Grand-Etang de la RNR de Mépieu dont l'association a été chargée. Il n'y a pas eu de versement sur la saison 2022/2023, comme prévu suite à la précédente vidange de l'étang, mais il y en aura pour la saison 2023/2024.

- des participations demandées pour les formations des adhérents, correspondant au réalisé 2023.

Le BP 2024 est ajusté selon les réalisés antérieurs.

#### 766 Produits financiers : Il s'agit des intérêts des comptes sur livrets : Crédit Coopératif et Crédit Agricole.

Réel 2023 supérieur au BP. Les taux de rémunération ont augmenté en 2023.

BP 2024 : ajusté selon réalisé 2023.

#### 771 Dons :

Le montant correspond à des dons des adhérents.

Ces dons contribuent à l'équilibre de notre budget et au financement d'activités non rémunérées par ailleurs.

7713 Libéralités perçues : abandon des frais des bénévoles ; correspondant au poste de charges compte 62513. Les bénévoles pouvant demander un remboursement de leurs frais, nous prévoyons toujours une marge.

*Merci à eux !*

#### 772 Sponsors publications :

Réalisé conforme au BP : des sponsors ont été sollicités pour l'édition d'une plaquette sur les oiseaux des jardins, initialement prévue en 2022 mais reportée début 2023.

Les sponsors sollicités pour cofinancer ces éditions sont SPIE Batignolles-Favier, PERRIN, VICAT.

BP 2024 : des sponsors sont sollicités pour l'édition de la plaquettes sur les arbustes, éditée début 2024. Nous prévoyons de les solliciter pour l'édition d'une plaquette sur les coccinelles.

### **COMMENTAIRES détaillés par compte de CHARGES – Réalisé et prévisionnel**

#### 6020 Petits matériels :

Réel inférieur au BP. Les achats sont effectués selon les besoins réels. Il s'agit de petits matériels et matériels informatiques.

Pour 2024, reconduction du BP 2023 (dépenses variables selon les besoins).

#### 6022 Fournitures de bureau : réalisé conforme au BP 2023.

Montant reconduit pour le BP2024.

#### 60224 Fournitures pédagogiques :

Pas de dépenses en 2023. BP 2024 : reconduction du BP2023.

6040 Prestations de service : réel proche du BP.

Les dépenses récurrentes concernent l'édition de la brochure « sortir » et le coût d'une licence du logiciel In Design qui facilite la mise en page des plaquettes.

**Le réalisé 2023** inclut la première édition de la plaquette sur les oiseaux des jardins.

**BP 2024** : sont prévus l'édition de la plaquette sur les arbustes, de la plaquette sur les coccinelles ainsi que la réédition de la plaquette sur les oiseaux des jardins. Pour cette dernière, la qualité des illustrations utilisées pour la plaquette initiale ne nous est pas apparue satisfaisante, nous ne sollicitons donc pas à nouveau un concours des sponsors pour cette réédition effectuée après diverses modifications.

A compter de 2024 sont également prévus des frais de prestations liées à la maintenance de la nouvelle base de données GéoNature. Pour 2023, les frais concernaient essentiellement le transfert des données et ont été portés en immobilisations.

Le prévisionnel intègre également, si besoin, l'impression de quelques exemplaires de la revue naturaliste et des tirages photos (concours photo).

#### 6041 et 6042 Sous traitance des sites :

Les prestations concernent principalement la RNR des étangs de Mépieu. Pour 2023, conformément au plan de gestion, il s'agit de prestations régulières (broyage, suivi oiseaux – *i.e.* les opérations de baguage, ...), ainsi que des prestations spécifiques (en 2023, clôture de la pelouse du Sormier, bathymétrie de l'étang de la Fulye et photographie par drone des herbiers, inventaire orthoptères).

Réalisé 2023 supérieur au BP : deux prestations prévues dans le prévisionnel du plan de gestion et programmées ont été partiellement omises sur le BP. Par ailleurs des prestations de broyage complémentaires ont été demandées pour 500€.

**BP 2024** : outre les dépenses récurrentes, sont prévus en 2024 des travaux de réfection des digues du marais du Marterin et de la tourbière de l'Ambossu.

#### 605 Achats pour sites : Réel conforme au BP

Le poste concerne essentiellement les achats nécessaires pour la gestion de la RNR. Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR. En 2023 des achats d'appareils photos et sondes ont été effectués.

BP établit en fonction des dépenses prévues au plan de gestion.

6061 Fournitures eau, électricité, chauffage : le BR inférieur au BP. Les frais de chauffage ne concernent que la maison principalement utilisée par les bénévoles. Des efforts importants ont été réalisés (réduction des périodes de chauffe et de la température en particulier à l'étage) afin de contenir les coûts.

BP 2024 : les efforts sur le chauffage sont reconduits. En particulier, la salle du CA ne sera plus chauffée en hiver, et les réunions délocalisées dans une salle de la commune de Trept que nous remercions !

#### 6063 Consommables entretien : réalisé un peu supérieur au BP.

Il s'agit habituellement de l'achat de vêtements spécifiques obligatoires fournis par « Réserves Naturelles de France » pour le personnel assurant la surveillance du site. Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR. Il n'y en pas eu en 2023 compte tenu d'une rupture de stock.

A ceci s'ajoutent quelques achats de produits d'entretien pour le local.

BP : une commande de vêtement est prévue en 2024.

#### 605 Achats pour sites gérés : Le poste concerne les achats nécessaires pour la gestion de la RNR.

BR conforme au prévisionnel. En 2023, du matériel a été acquis pour diverses études (achat de sondes thermiques, enregistreurs audio et ultra-sons, appareils photos).

Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR.

Le BP est ajusté en fonction des achats prévus dans le plan de gestion.

#### 607 Achats pour revente : réel inférieur au BP.

BP 2024 évalué en fonction des BR précédents. Correspond à divers achats groupés (livres, petit matériel) à rétrocéder aux adhérents (difficile à évaluer, mais montant équivalent en produits compte 707).

6132 Loyers : loyers versés à la mairie de Trept . Il intègre les dépenses de fluides pour les bureaux côté salariés.

6152 Entretien du local : menues dépenses selon les besoins.. Il n'y a pas eu de frais à rattacher à ce poste de dépenses en 2023.

6154 Entretien du matériel : réel proche du BP. L'entretien courant concerne le photocopieur, l'informatique, la débroussailleuse...

6160 Assurances : réel conforme au BP. Nous sommes assurés pour le personnel, les bénévoles, les locaux, le matériel... auprès de la MAIF.  
BP 2024 selon appel à cotisation.

6180 Documentation : réel inférieur au BP. L'association dispose de nombreux ouvrages. De nouveaux achats sont régulièrement effectués pour compléter la bibliothèque selon les besoins des salariés et des bénévoles. La bibliothèque est ouverte à tous !  
BP 2024 : rajusté selon le réalisé .

6183 Colloques formation continue : Réel inférieur au BP. Les frais correspondent principalement à la participation au colloque annuel des Réserves Naturelles de France.  
BP 2024 : la participation à ce colloque ne sera pas possible car il est programmé en même temps que l'AG de Lo Parvi.

6226 Honoraires : correspond aux frais de l'expert comptable (paie et révision comptable).

623 Relations Publiques : Réalisé proche du BP.  
Reconduit pour le BP 2024.

62510 Déplacements salariés : réel un peu supérieur au BP. Variable suivant les sites d'études.  
BP 2024 ajusté selon le réalisé antérieur.

62512 Déplacements stagiaires : réel inférieur au BP. Il s'agit des frais de déplacements des 5 stagiaires (avec ou sans gratification) qui ont été présents en 2023. Ce poste concerne également la prise en charge de frais de déplacements d'élèves en BTS à Lyon menant un projet tutoré sur le suivi du castor et un projet tutoré sur l'inventaire des mousses de l'ENS de la Save (seuls les frais de déplacements engendrés sont remboursés).  
BP 2024 ajusté selon les réalisés antérieurs et le nombre de stagiaire, toujours difficile à évaluer.

62513 Déplacements de bénévoles : réel supérieur au BP. Il s'agit des frais de déplacements valorisés mais abandonnés par les bénévoles au profit de l'association (se retrouve en produits 77130).  
Le poste est en augmentation du fait de la modification du barème applicable.

6260 Affranchissements : réel proche du BP, reconduit pour 2024.

6262 Téléphone : réel supérieur au BP.  
Bp 2024 ajusté selon le réalisé.

6263 Internet : réel proche du BP. Il s'agit des frais d'hébergement du site internet et de la base de données GéoNature.

627 Commissions bancaires : réel proche du BP. Ce sont les frais de gestion de nos comptes tenus au Crédit Coopératif et au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Montant reconduit pour 2024.

628 Cotisations adhésions : réel proche du BP (adhésions à diverses associations).

6281 Abonnements : réel proche du BP. Toutes les revues que nous recevons sont disponibles à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les chercher. Les variations proviennent du fait que certains abonnements couvrent 2 ans.

63123 Uniformation : taxe patronale. Réel inférieur au BP suite à un transfert partiel sur les cotations URSSAF. .  
BP 2024 : reconduction du réalisé 2023

64 Charges de personnel : réel conforme au BP

L'équipe compte 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Jean-Marc, à quart-temps, chargé de divers suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps, et Alexandre, chargé de missions scientifiques, à plein temps. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous sommes affiliés à la convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires (ÉCLAT).

Les autres postes concernent les charges patronales obligatoires.

Il est précisé que le nettoyage de l'autre bâtiment est assuré par des bénévoles (commission ménage) que nous remercions.

Nous appliquons le point au montant fixé par la convention. Le BP tient compte de l'évolution de l'ancienneté, des évolutions de point intervenues et d'une estimation des augmentations possibles en cours d'année.

6475 Médecine du travail : réalisé conforme au BP, reconduit pour 2024.

65830 Indemnités Stagiaires : nous avons accueilli 4 stagiaires en 2023 donnant lieu à gratification.

Ils ont participé à divers inventaires : inventaire communal de la flore et de la faune du Bouchage et des Avenières Veyrins-Thuellin (appel à projet ABC de l'Office Français de la Biodiversité), un inventaire des pelouses sableuses, inventaire du site des fours à chaux d'Optevoz, inventaire forêt sur la réserve de Mépieu.

Les gratifications sont versées selon le plafond légal.

Par ailleurs, l'association a accueilli comme chaque année plusieurs stagiaires dans le cadre stage de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observations de 3<sup>ème</sup> jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

BP 2024 : nous accueillerons 2 stagiaires pour des durées de 2 et 6 mois, qui travailleront sur des inventaires dans le cadre de l'ABC biodiversité et sur le projet de modernisation des ZNIEFF.

6811 Dotation aux Amortissements : réel un peu inférieur au BP. Ils correspondent à l'amortissement devant être constaté sur les immobilisations figurant à l'actif, notamment :

- les travaux effectués en 2020 dans le nouveaux local (électricité, réseau informatique)
- le matériel informatique (notamment en 2023 le remplacement du serveur qui dysfonctionnait) ;
- la refonte du site internet intervenue en 2022 et les frais de transfert de notre base de données naturaliste.

Le BP est ajusté selon les investissements déjà réalisés et en cours d'amortissement, et selon les investissements prévus en 2024

6815 Provision pour risques et charges :

Depuis 2022 nous comptabilisons une provision afin d'anticiper le montant des indemnités de départ en retraite que nous devons verser en application de la convention collective. Cf. partie « passif ».

**Compte de résultat – Réalisé au 31/12/2023 comparativement au Budget prévisionnel 2023 et Budget Prévisionnel 2024 :**

Comptes de charges		BP 2023	31/12/23	BP2024
602 et 6023	petit matériel	1 000	730,85	1 000
6022 0,1 et 5	fournitures bureau	500	479,41	500
60224 et 6	fournitures pédagogiques	200	0,00	200
604.	prestations services	5 000	4 988,88	11 900
6041 et 6042	Sous traitance sites	30 000	32 386,00	40 500
6051,2 et 3	achats pour sites	4 000	4 076,06	850
6061.	fluides, énergie local	3 500	1 832,55	2 300
6063, 1	consommables entretien	800	43,43	1 200
607	achat pour revente	800	128,08	800
<b>60- Achat</b>		<b>45 800</b>	<b>44 665,26</b>	<b>59 250</b>
6132.	loyers	8 250	8 242,32	8 250
6152	entretien local	800	0,00	200
6154,1, 2 et 6	entretien matériel	3 000	2 998,71	3 200
616.	assurances	2 600	2 724,06	2 850
618	doc générale et technique	1 500	1 143,70	1 300
6183	colloques, formation continue	800	273,00	200
<b>61- Services extérieurs</b>		<b>16 950</b>	<b>15 381,79</b>	<b>16 000</b>
6226. et 6220	honoraires	4 100	4 132,92	4 500
623	relations publiques	1 000	886,95	1 000
6251.	déplac. Salariés	6 500	6 744,92	7 000
62512.	déplac. Stagiaires	3 000	908,53	2 000
62513	déplac. Bénévoles	4 000	4 626,00	5 000
6260. et 1	affranchissements	1 500	1 394,72	1 500
6262.	téléphone	2 600	2 914,67	3 000
6263.	internet	600	489,42	600
627.	com. bancaires	600	489,87	600
628.	cotisations dûes	1 000	838,25	1 000
6281	abonnement	500	391,00	400
<b>62- Autres services extérieurs</b>		<b>25 400</b>	<b>23 817,25</b>	<b>26 600</b>
6313	Uni formation	2 100	1 617,17	1 600
<b>63- Impôts, taxes et assimilés</b>		<b>2 100</b>	<b>1 617,17</b>	<b>1 600</b>
6411.	rémunérations brutes	107 537	98 016,03	110 600
64115 et 6414	primes et indemnités		4 943,75	5 000
6412	congés payés		1 284,88	
6451.	URSSAF ASSEDIC	23 879	23 340,33	26 300
64531.	retraite	7 344	6 621,90	7 500
64532.	prévoyance cadre	1 407	1 303,02	1 470
64533.	prévoyance non cadre	140	341,41	400
64534.	Mutuelle	1 693	1 509,60	1 700
64580000	Cotisations aux autres org.s.	0	6,00	
6458	charges sur congés payés	0	565,63	
6475.	médecine du travail	550	544,32	550
648	formation salariés		0,00	
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>142 550</b>	<b>138 476,87</b>	<b>153 520</b>

Comptes de charges		BP 2023	31/12/23	BP 2024
6583.	indemnités stagiaires	6 400	6 407,10	5 200
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>6 400</b>	<b>6 407,10</b>	<b>5 200</b>
6718.	charges exceptionnelles		1,59	0
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>0,00</b>	<b>1,59</b>	<b>0</b>
6811.	amortissements	9 200	7 899,99	5 800
6815	indem. Départ retraite	2 300	2 330,00	2 330
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>11 500</b>	<b>10 229,99</b>	<b>8 130</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>250 700</b>	<b>240 597,02</b>	<b>270 300</b>

Comptes de produits		BP 2023	31/12/23	BP2024
7013	vente publications	500	1 445,15	500
70601à70606	études prestations services	37 400	36 850,00	38 000
706100	Suivi et gestion de sites	67 100	69 825,00	76 650
7065	éducation environnement	0	0,00	0
707	revente en l'état	800	301,10	800
<b>70- Vente de produits finis, PS</b>		<b>105 800</b>	<b>108 421,25</b>	<b>115 950</b>
7135.	stock	0	-316,00	0
<b>71- Variation de stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>-316,00</b>	<b>0,00</b>
740500	Communes	1 750	1 750,00	1 750
740	subv. de fonctionnement	1 750	1 750,00	1 750
741100	Etat	0	0,00	0
741200	Conseil Régional	66 494	66 494,00	66 492
741300	Conseil Départemental 38	45 100	45 100,00	46 000
741400	Communautés de communes	13 500	13 500,00	13 500
741	subv. D'objectifs	125 094	125 094,00	125 992
<b>74- Subventions d'exploitation</b>		<b>126 844</b>	<b>126 844,00</b>	<b>127 742</b>
7580	produit divers gestion courante		0,36	0
7581.	adhésions	5 000	6 507,00	6 000
7582.	mecenat	4 500	4 500,00	4 500
7582,4 et 6	Autres activités	0	330,00	500
<b>75- Autres produits de gestion</b>		<b>9 500</b>	<b>11 337,36</b>	<b>11 000</b>
766	produits financiers	600	2 356,00	2 000
<b>76 -Produits financiers</b>		<b>600</b>	<b>2 356,00</b>	<b>2 000</b>
7710	dons	0	1 279,00	0
7713	libéralités percues	3 456	4 626,00	4 608
7720	sponsor publications	4 500	4 500,00	9 000
<b>77- Produits exceptionnels</b>		<b>7 956,00</b>	<b>10 405,00</b>	<b>13 608</b>
7910	transfert ch. D'expl		0,00	
<b>79 -Transfert charges d'exploitation</b>		<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>250 700</b>	<b>259 047,61</b>	<b>270 300</b>
<b>Résultat</b>		<b>0</b>	<b>18 450,59</b>	<b>0</b>

Bilan au 31/12/2023 et évolution par rapport au 31/12/2022 :

Détail du bilan actif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- 208000 AUTRES IMMOBILISAT. INCORPORELLES	4 100		4 100	
- 280800 AMORTIS. AUTRES IMMOBIL. INCORPOR.		298	-298	
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>4 100</b>	<b>298</b>	<b>3 802</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- 215000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	19 959		19 959	19 959
- 281500 AMORTIS. MATÉRIEL ET OUTILLAGE		19 587	-19 587	-19 040
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>19 959</b>	<b>19 587</b>	<b>372</b>	<b>919</b>
- 218100 INSTAL. GALES, AGENCT, AMÉNAGT. DIV.	12 064		12 064	12 064
- 218310 MATERIEL DE BUREAU	8 495		8 495	8 495
- 218320 MATERIEL INFORMATIQUE	41 078		41 078	36 889
- 281810 AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV		4 412	-4 412	-3 172
- 281831 AMORT. MAT. BUREAU		7 691	-7 691	-6 707
- 281832 AMORT. MAT. INFORMATIQUE		32 323	-32 323	-27 492
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>61 637</b>	<b>44 426</b>	<b>17 211</b>	<b>20 077</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 696</b>	<b>64 311</b>	<b>21 385</b>	<b>20 996</b>
<b>Stocks</b>				
- 350000 STOCK PUBLICATION	5 236		5 236	5 552
<b>Produits intermédiaires et finis</b>	<b>5 236</b>		<b>5 236</b>	<b>5 552</b>
<b>Créances</b>				
- 411000 CLIENTS	20 850		20 850	25 775
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>20 850</b>		<b>20 850</b>	<b>25 775</b>
- 467803 DEPCTS STAGIAIRES				111
- 468700 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	88 744		88 744	73 975
<b>Autres créances</b>	<b>88 744</b>		<b>88 744</b>	<b>74 086</b>
<b>Divers</b>				
- 512100 CREDIT AGRICOLE	73 778		73 778	59 148
- 512200 LIVRET CA	78 747		78 747	80 678
- 512300 CREDIT COOPERATIF	21 575		21 575	27 878
- 512310 LIVRET CREDIT COOPERATIF	31 543		31 543	32 957
- 531100 CAISSE	329		329	108
<b>Disponibilités</b>	<b>205 972</b>		<b>205 972</b>	<b>200 766</b>
- 488000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	817		817	314
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>817</b>		<b>817</b>	<b>314</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>321 620</b>		<b>321 620</b>	<b>306 493</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>407 316</b>	<b>64 311</b>	<b>343 005</b>	<b>327 489</b>

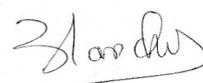
## Détail du bilan passif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>		
- 110000 FONDS PROPRES	261 842	257 776
<b>Report à nouveau</b>	<b>261 842</b>	<b>257 776</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>18 451</i>	<i>4 065</i>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>280 292</b>	<b>261 842</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
- 153200 PROVISION POUR IDR	29 829	27 499
<b>Provisions pour charges</b>	<b>29 829</b>	<b>27 499</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>29 829</b>	<b>27 499</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>		
- 401000 FOURNISSEURS	7 766	16 752
- 408001 FRS A PAYER		207
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 766</b>	<b>16 959</b>
- 428200 CONGES A PAYER	9 582	8 297
<i>Personnel</i>	<i>9 582</i>	<i>8 297</i>
- 431000 URSSAF	3 352	3 223
- 437310 AG2R RETRAITE	974	931
- 437320 AG2R REUNICA PREVOYANCE	651	620
- 437330 HUMANIS	58	62
- 437340 HARMONIE MUTUELLE	759	1 522
- 437341 DGFIP	306	294
- 438200 ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	4 574	4 008
<i>Organismes sociaux</i>	<i>10 674</i>	<i>10 660</i>
- 448600 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	86	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>86</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>20 342</b>	<b>18 957</b>
- 467200 FRAIS DEPLA. A PAYER	276	1 565
- 467801 DEPCTS QUESADA R.		336
- 467802 DEPCTS FERRO J.M		271
- 467804 GAUTHIER A.		60
<b>Autres dettes</b>	<b>276</b>	<b>2 232</b>
- 487000 PROD.CONSTATES D'AVANCE	4 500	
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>4 500</b>	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>32 883</b>	<b>38 148</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>343 005</b>	<b>327 489</b>

Marie-Noëlle BLANCHET



Trésorière